

(Coord.), Les coopératives d’habitat : une démarche transfrontalière, Interreg V. - DEVCOOP, 164 p.

Jean-François Joye, Laurent Matthey

► **To cite this version:**

Jean-François Joye, Laurent Matthey. (Coord.), Les coopératives d’habitat : une démarche transfrontalière, Interreg V. - DEVCOOP, 164 p.. [Rapport de recherche] Université Savoie Mont Blanc (USMB) et Université de Genève (UNIGE). 2021. hal-03271437

HAL Id: hal-03271437

<http://hal.univ-smb.fr/hal-03271437>

Submitted on 12 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



I N T E R
R E G

V

Les coopératives d'habitat :
une démarche transfrontalière

D E V
C O O P

Développer les coopératives d'habitat dans le Grand Genève

Jean-François Joye et Laurent Matthey

9

CERNER

La promotion du logement coopératif par le Pôle métropolitain du Genevois français Parole d'élus

Christian Dupessey

21

Coopératives et urbanité: L'influence (espérée) des coopératives sur l'urbanisme Coopératives et urbanisme vers un nouveau mode de ville ?

Brigitte De Jong

24

L'habitat participatif et coopératif Un outil de management stratégique de la durabilité des territoires

Lionel Pancrazio

28

De quelques aspects juridiques de la coopérative d'habitants (droit français)

Flora Vern et Sylvain Bernard

36

EXPLICITER

Produire du logement coopératif dans une agglomération transfrontalière Le cas de la Codha à Viry : analyse et enseignements du montage d'un projet inédit

Émilie Guibert

47

Les coopératives participatives, vectrices de biens communs ?

Le cas de l'écoquartier des Vergers

Laetitia Maradan

52

L'habitat coopératif en France et en Suisse

Récits sociologiques de projets et d'expériences d'habiter

Claudio Bolzman, Slim Bridji, Paulette Duarte, Florian Gaillardin,

Roland Raymond, Christiane Chateauvieux

55

Coopératives de logement et innovations institutionnelles La levée de fonds et l'acquisition foncière comme défis de l'habitat coopératif

Thibaud Falciola

75

Des coopératives innovantes ? Analyse de dispositifs à l'origine d'innovations architecturales et urbaines chez les coopératives d'habitants suisses
Alexandra Milosevic 78

« Faire comme là-bas ? » Tentative de transposition en contexte français d'un modèle suisse de logement d'utilité publique
Claudio Bolzman, Slim Bridji, Nicola Cantoreggi, Émilie Guibert, Laurent Matthey 80

Pour la constitution d'une ressource foncière dédiée aux coopératives d'habitants
Thomas Sablé 98

AGIR

Méthode et esprit de l'appel à idées DEVCOOP pour le logement coopératif
Isabel Girault, Bastien Röthlisberger 107

Les appels à idées : un urbanisme négocié ?
Nicolas Bassand, Philippe Bonhôte, Pauline Dellacherie, Tedros Yosef 111

Anticiper les mondes possibles à partir du logement coopératif
Marta Alonso-Provencio, Nicola Cantoreggi, Thierry Maeder, Laurent Matthey 121

DEVCOOP : vers un développement opérationnel des coopératives d'habitants
Stéphan Dégeorges 126

Accompagner un projet de coopérative Émergence du groupe, cadrage du projet avec les acteurs institutionnels : regards croisés
Karine Farge, Michel Portier, Marc Tuttino 134

Vers une coopérative d'habitants à Ferney-Voltaire
Matthieu Viguié 143

CONCLURE

Les coopératives d'habitants : une solution pour le cadre de vie après la crise du COVID-19
Bruno Vayssière 151

Les auteur-e-s 155

LES APPELS À IDÉES: UN URBANISME NÉGOCIÉ?

Nicolas Bassand, Philippe Bonhôte, Pauline Dellacherie, Tedros Yosef

Participation et innovation dans les coopératives

Ces dernières années, en Suisse romande, les coopératives d'habitants ont acquis une solide expérience dans des méthodes innovantes de projet architectural participatif en installant le futur résident au cœur du processus d'élaboration du projet d'habitat collectif. À cet égard, la participation semble contribuer, d'une part, à produire des immeubles répondant mieux aux besoins et moyens des coopérateurs et, d'autre part, à valoriser l'échelle collective du logement. Entre autres, les paliers d'étages, espaces de distribution banals dans la production courante, sont souvent transformés en lieux de vie et d'échange entre voisins, de même que les toitures, régulièrement rendues accessibles. Ces méthodes innovantes n'ont toutefois été que peu explorées à l'échelle d'un quartier ou d'un lotissement. Dans les immeubles participatifs, il est vrai que l'on recense un certain nombre d'exemples où la programmation s'ouvre à la collectivité du quartier (cafés, restaurants de quartier, crèches, intégrés aux immeubles en question). Si cette ouverture programmatique active positivement un milieu urbain, elle ne suffit généralement pas à produire un tissu bâti cohérent. En effet, alors qu'ils font partie intégrante de la conception de quartiers neufs ou en mutation, ces immeubles ne sont que rarement conçus, de façon concertée, dans le but d'assurer des espaces publics substantiels (places, placettes, squares, ruelles, venelles, etc.) et des qualités urbaines (forme urbaine, mode de distribution, gabarit des immeubles, matérialités, couleurs, etc.) qui construisent l'identité commune d'un quartier. On se retrouve trop souvent avec des immeubles juxtaposés qui peinent à communiquer entre eux.

Or, à Genève actuellement, la dynamique participative réunissant concepteurs, spécialistes, usagers et autorités autour de la conception de quartiers ou de lotissements fait l'objet d'une réelle demande et se développe déjà considérablement, avec le soutien et l'encouragement des autorités (voir, entre autres, la démarche participative pour le quartier PAV Grosselin,

Praille-Acacias-Vernets). Si les coopérateurs sont capables d'exprimer leurs besoins et d'émettre un avis critique précis sur leur logement et de le mettre en discussion dans le cadre d'un groupe d'habitants, ils ne possèdent pas les outils et les critères pour s'exprimer de façon synthétique à l'échelle d'un quartier. Ce type d'expression et de communication nécessite, aujourd'hui comme par le passé, un savoir-faire qui doit être notamment transmis par des architectes sensibilisés aux questions de cohérence urbaine et de notions d'ensemble. Autrement dit, cela exige un travail de synthèse sur les besoins d'espaces publics et les désirs de forme urbaine qui doivent être transcrits en des projets cohérents. Ainsi, il nous apparaît indispensable que les démarches participatives, qui impliquent concertation et négociation, mais aussi règles du jeu et arbitrage, comprennent une traduction architecturale et urbaine assurée par des spécialistes du domaine. Il s'avère que les études master en architecture à HEPIA ont précisément pour spécialité ces questions de définition urbaine. Par conséquent, ce constat de manque d'outils pour discuter et définir l'échelle urbaine dans les coopératives d'habitants a été rapidement détecté lors de trois ateliers pratiques réalisés ces dernières années au sein du JointMaster of Architecture de Genève (JMA-GE) explorant les opportunités de projet que présente, à l'échelle d'un quartier, une dynamique participative et concertée.

On peut aussi d'emblée signaler que la complexité induite par la prise en compte de l'échelle urbaine dans un processus participatif (approches croisées des pratiques administratives, coopératives et académiques) n'a pas encore permis d'établir à ce jour une méthode entièrement éprouvée. Néanmoins, plusieurs expériences ont été réalisées dans le cadre académique, qui méritent d'être ici explicitées et, surtout, poursuivies.

Trois ateliers exploratoires

Durant trois semestres, de 2018 à 2020, trois ateliers pratiques du master en architecture à HEPIA se sont occupés de trois sites emblématiques du territoire genevois en lien avec une problématique de démarches participatives. Elles ont eu lieu avec la même équipe d'enseignants, mais avec des changements de responsabilités en fonction du semestre et avec différents groupes d'étudiants.

Atelier PAV Grosselin (semestre de printemps 2018)

- Équipe enseignante : Professeur Philippe Bonhôte, Tedros Yosef, Nicolas Bassan, JointMaster of Architecture – Geneva (JMA) / HEPIA.
- Étudiants : Timotio Mendonça Alves Luis, Patrick Carvalho, Florentin Cuony, Vicente Girbés Melià, Anaïs Lacroix, Sarah Marullaz, Chloé Masse, Manon Saint-Maurice, Pauline Simon, Hannah Turcq.
- Partenaires des coopératives : Consortium de coopératives Codha, Équilibre, L’Habrik, Totem : Ulrike Amos, Stéphane Nydegger, Cyril Royez.
- Partenaires État : Département du territoire, Office de l’urbanisme : Patricia Neumann, Emmanuel Chaze.



Atelier MICA pièce urbaine A5 (semestre de printemps 2019)

- Équipe enseignante : Tedros Yosef, Nicolas Bassan, avec supervision et accompagnement du Professeur Philippe Bonhôte, JointMaster of Architecture – Geneva (JMA)/ HEPIA.
- Étudiants : Paul Anguenot, Alexandre Asselin, Jonathan Bellon, Clara Blonde, Thomas Burnet, Maxime Carrère, Lucile Chomaz, Kevin Dias Tarralheiro, Dimitri De Gavre, Emanuele Dioguardi, David Domingo, Tristan Dubuc, Aurélien Durup, Rime Elhanafi, Gokhan Erbilici, Amandine Fantin, Sven Grams, Williams Grosrey, Antoine Kochalsky, Romain Roulin.
- Partenaires Interreg DEVCOOP : Groupement des coopératives – Stéphane Nydegger.
- Partenaires des coopératives : Codha : Isabel Stella ; Équilibre : Christophe Brunet ; SCHS : Stéphane Thiebault, Antoine Frommel ; Les Ailes : Wilfried Schmidt ; L’Habrik : Jesse Schnell.



Trois collages donnant :
 une vision publique : terrasses collectives au-dessus d’un cheminement piéton public s’ouvrant sur le grand paysage (Amandine Fantin Atelier MICA pièce urbaine A5 – Semestre de printemps 2019) ;
 une vision collective : atrium d’entrée sous forme de grand jardin d’hiver végétalisé dédié à la collectivité d’un immeuble coopératif (Sarah Marullaz – Atelier PAV Grosselin – Semestre de printemps 2018) ;
 une vision privée : mixité programmatique à l’étage ; le privé rencontre des activités culturelles et de service. (Marc Mamin – Cours à option MICA pièce urbaine A1 – Semestre d’automne 2019-2020).

À travers ces visions à différentes échelles, les étudiants ont formalisé, dans un premier temps, des idées et des concepts innovants ou inédits touchant à toutes les manières de vivre et de cohabiter.

Cours à option MICA pièce urbaine A1 (semestre d'automne 2019-2020)

- Équipe enseignante : Pauline Dellacherie, Tedros Yosef, supervision et accompagnement : Professeur Philippe Bonhôte, Nicolas Bassand, JointMaster of Architecture – Geneva (JMA).
- Étudiants : Bastien Blain, Marc Mamin, Théo Marchand, Paula Martinez Bernal, Chloé Masse, Alexis Ringuenet, Vincent Sachet.
- Partenaires Interreg : Groupement des coopératives : Stéphane Nydegger, FPLC : Raphaël Conti, CAUE Ain : Christophe Fortin, Christian Von Durig, Bastien Rothlisberger.
- Partenaires des coopératives : L'Habrik : Jesse Schnell, Antonella Vitali ; Oxymore : Philippe Favarger ; C2I : Yannis Ioannides.

Méthode de travail

En termes de méthodes de projet, plusieurs développements ont été demandés aux étudiants par l'équipe enseignante, développements qui caractérisent particulièrement notre cursus master :

- expérimentation de la conception architecturale et urbaine par trois échelles (qui constituent également trois visions) menant du général au particulier : échelle urbaine, échelle collective, échelle individuelle ;
- recherche de dynamiques de projets à travers la mixité programmatique (imbrication, combinaison du bâti, de l'habiter et du travailler).

D'autres choix méthodologiques sont plus directement en lien avec la problématique, comme la sélection systématique de sites stratégiques promis au développement, pour et par des coopératives (Mon Idée Communaux d'Ambilly (MICA) – pièces urbaines A1 et A5 – Thônex, Praille-Acacias-Vernets (PAV) – Secteur Grosselin, Carouge). Aussi, des conférences de différents spécialistes (issus de l'administration ou des coopératives en particulier) et des visites ont permis aux étudiants de se familiariser avec la réalité et le contexte des coopératives genevoises et suisses. Après quelques semaines d'atelier, il a été demandé aux étudiants de se confronter encore plus concrètement à un urbanisme participatif et négocié. À ce stade, une nouvelle dynamique, toujours spécifique au travail de groupe en atelier-laboratoire, a été valorisée. Elle exigeait notamment un travail de négociation entre étudiants, entre leurs projets personnels, sur les questions d'espace public et de caractère urbain, ce qui n'est pas si habituel dans nos ateliers.

Mais, par rapport à un semestre académique traditionnel au sein des ateliers d'architecture master à HEPIA, la différence méthodologique majeure



À gauche, association de projets complémentaires en vue de la phase de négociation – Atelier MICA pièce urbaine A5. Et, à droite, discussions entre étudiants de l'atelier MICA A5, pendant la phase de négociation en vue de l'élaboration d'une charte urbaine commune traitant des éléments suivants : définition des espaces publics, gabarits, programmation des bâtiments, matérialités, rez-de-chaussée, etc.

résidait dans les nouveaux types d'interactions mis en place pour intégrer une démarche participative, au plus proche d'une situation réelle, dans le processus de conception architecturale des étudiants.

Dans ce but, l'atelier comportait non seulement les habituelles interactions entre étudiants, professeurs et enseignants (critique à la table, critique commune, échanges, appuis théoriques, etc.), mais il incluait également un nombre important d'interactions avec des acteurs extérieurs à l'école :

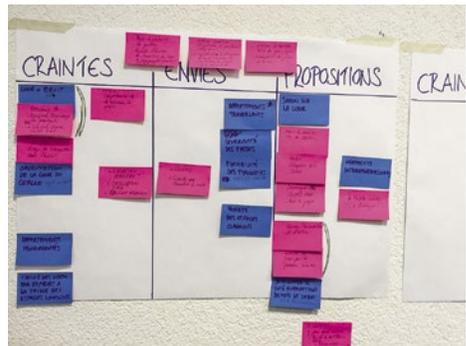
- partenaires du projet DEVCOOP ;
- représentants de l'Office de l'urbanisme (pour l'atelier Grosselin) ;
- Investisseurs privés et institutionnels ;
- architectes spécialistes des coopératives (romand et suisse allemand, pour les critiques finales).



Discussions et débats autour des maquettes et des projets des étudiants avec les partenaires des coopératives – Atelier MICA pièce urbaine A5. Et, à droite, discussions entre étudiants et futurs habitants du PAV secteur Grosselin autour des différents projets représentés en maquette (une cinquantaine de personnes étaient présentes à ces soirées).

Plus précisément, une série de soirées de discussion, réparties durant les semestres en question, a permis aux étudiants de confronter leurs idées avec de réels futurs habitants, des experts et des spécialistes confirmés (représentants de coopératives et de l'administration, etc.). Avec l'aide substantielle des représentants des coopératives, qui encadraient le déroulement de ces soirées, les étudiants ont donc pu exposer leurs projets de logements coopératifs à de futurs potentiels habitants des sites concernés et recevoir de ces derniers des questions et commentaires, manifestant parfois des avis enthousiastes comme des désaccords, mais surtout des demandes d'amélioration. Après discussion et travail de synthèse, ces demandes ont été retenues pour que les étudiants retravaillent leurs projets dans le sens indiqué. La dynamique de travail s'est ici orientée sur l'effort collectif et l'échange interdisciplinaire mêlant architecture, confort, psychologie individuelle et sociale, connaissances réglementaires, etc.

Hormis les outils usuels (plans, coupes, façades et perspectives), l'outil privilégié pour ces discussions était la maquette, à l'échelle urbaine et à celle d'un immeuble, de sorte que les coopérateurs puissent mieux visualiser, à travers des objets tridimensionnels, les projets des étudiants. En concevant des projets émanant d'une école d'architecture, le propos architectural et urbain a été maintenu comme support central du débat. La compréhension de certains enjeux d'espaces a non seulement pu être transmise au public, mais elle a aussi pu être débattue dans des échanges de nature insolite, car hors les murs de l'institution académique, incluant la participation de ces potentiels futurs habitants. L'exposition physique de l'étudiant à un jury d'habitants, qui avaient bien entendu compris le caractère partiellement fictif de ces projets (et avaient la bienveillance nécessaire à évaluer de leur point de vue un projet académique), a offert, ici encore, un enrichissement important et inédit pour tous les intervenants.



À gauche, un futur habitant indique ses appréciations sur la planche papier d'un projet d'étudiant.
 Au centre, présentation des projets des étudiants aux coopératives par le Professeur Philippe Bonhôte.
 À droite, évaluation des projets par les habitants et propositions d'amélioration émises par les futurs habitants
 - Atelier PAV Grosselin.

Synthèse : enseignements, enjeux et perspectives

En définitive, les principaux enseignements pédagogiques portent avant tout sur cette conception de l'urbain que nous avons finalement désigné, durant ces trois ateliers master en architecture, comme un *urbanisme négocié*. Comme évoqué précédemment, il s'est surtout exprimé par des négociations entre étudiants portant sur l'identité commune des espaces publics, autrement dit et avant tout des espaces au rez-de-chaussée contenus entre les immeubles projetés. Il a produit des résultats intéressants qui méritent d'être consolidés.

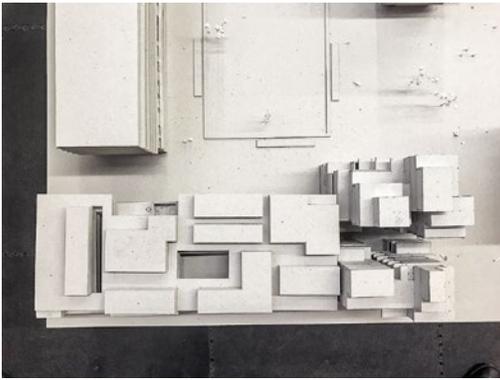
Le découpage urbain et réglementaire a également été négocié entre les enseignants, les représentants des coopératives et de l'État. En effet, à l'occasion de l'atelier portant sur le quartier PAV Grosselin, il faut souligner que l'urbanisme a également été négocié à travers des discussions avec des services de l'État (Patricia Neumann, cheffe de projet en charge du projet urbain Grosselin DALE) et des responsables de la coopérative (Codha). Cette négociation a induit une phase d'adaptation des données de l'atelier en cours de semestre. Lors des soirées d'échange avec les étudiants, les coopérateurs et les représentants de l'administration en charge du quartier en



Maquette de projet urbain négocié entre trois étudiantes (Atelier Grosselin – Anaïs Lacroix, Sarah Marullaz, Manon Saint-Maurice). D'une part, la négociation de trois étudiantes occupant le même bord de rue (rue à droite sur la photo) a abouti à la conception d'un alignement sur rue avec définition d'une hauteur d'immeuble régulière qui assure tout à la fois une certaine densité du bâti et un ensoleillement confortable pour tous les immeubles. D'autre part, des venelles ont été conçues pour permettre des traversées du bâti (dans deux des immeubles ou entre les immeubles) et pour donner accès à deux placettes publiques le long d'une voie verte (espace végétalisé prévu au niveau du quartier par les autorités genevoises en amont de l'atelier).



Résultat des négociations de deux étudiants, Sven Grams et Paul Anguenot – Atelier MICA, pièce A5 -, autour d'une vision initiale de place publique (image de gauche), qui a permis de définir une logique d'urbanisation commune (image de droite), fédérée autour d'une place publique centrale à partir de laquelle les deux projets se sont agrégés pour définir des espaces extérieurs qualifiés, allant du collectif au privé (ruelles couvertes et patios.)



Résultat des négociations de deux étudiants, Théo Marchand et Vincent Sachet – cours à option MICA, pièce A1 –, qui a permis de définir des continuités internes entre les espaces collectifs de leurs projets respectifs (image de gauche). La négociation a également conduit à la définition d'une façade urbaine qui prend en compte le rythme des ouvertures (image de droite).

question, il a été convenu d'un commun accord, après discussion et concertation, que de nouvelles règles de projets devaient être prises en compte. Elles portaient en particulier sur le découpage du registre foncier qui n'avait pas été pris en compte de façon stricte par les étudiants durant les premières semaines d'atelier. En acceptant d'adapter les projets pour qu'ils s'inscrivent complètement dans les limites administratives en vigueur, il était question d'assurer plus de réalisme dans la démarche académique. Sous cette forme, la capacité d'adaptation de l'atelier en cours de semestre était relativement inédite, notamment pour les étudiants, qui avaient été informés que les données du projet pouvaient changer de façon conséquente sans qu'ils sachent pour autant lesquelles. Or, cette réactivité à la nouvelle donne a, d'une part, consolidé la qualité des projets, dont les espaces publics ont dû être remodelés en conséquence à travers des négociations entre étudiants (évoquées précédemment). D'autre part, elle les a rapprochés d'une situation tout à fait réelle de problèmes concrets et spécifiques propres aux mutations urbaines en cours à Genève. Pour l'administration, cette réactivité était particulièrement intéressante, car elle lui permettait également de réfléchir à la faisabilité des propositions des étudiants master. Entre autres, elle permettait d'envisager des phases de construction qui intègrent une complexité due à des propriétaires poursuivant actuellement une activité professionnelle sur certaines parcelles, parcelles qui sont, dans un moyen à long terme, prévues pour du logement participatif. Potentiellement, elle permettait donc d'envisager de modifier des règlements de quartier en conséquence pour éviter des blocages dans les démarches futures. Cette phase a donc été très positive et innovante pour tous les intervenants.

Il est à noter également que les responsables des coopératives Codha, Équilibre et L'HABRIK, conjointement aux services de l'État,

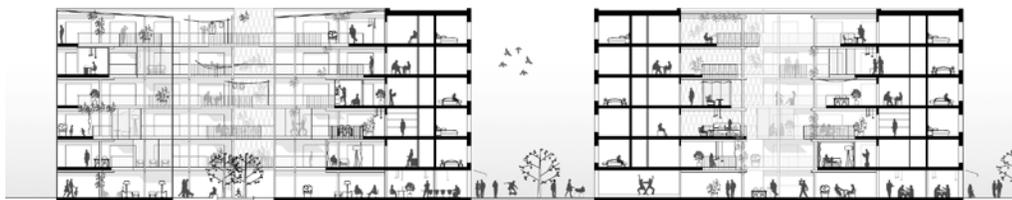


Ci-dessus : de gauche à droite, les projets en phase 1 des étudiantes Anaïs Lacroix, Hannah Turcq, Sarah Marullaz, Manon Saint-Maurice et Chloé Masse (Atelier Grosselin).

particulièrement marqués par les projets de deux étudiantes (projets de Sarah Marullaz et Manon Saint-Maurice) lors de l'atelier Grosselin, ont demandé à ces dernières de continuer la conception de leurs projets après le semestre, pour tester de façon plus développée la faisabilité de leurs immeubles (réglementaire, architecturale et urbaine). Ces études de faisabilité réalisées sur un temps très court ont permis aux coopératives porteuses de projets de percevoir de réelles possibilités de développement pour chacun des projets, avec des conditions professionnelles plus usuelles. Il en est ressorti une expérience inédite et enrichissante pour tous les intervenants, qui démontre de nouvelles interactions opérationnelles entre les mondes coopératif, académique et administratif.



Ci dessus : projet urbain négocié de la phase 2 tenant compte de découpage parcellaire en vigueur (image de gauche) : les projets ont été réduits pour intégrer ce découpage parcellaire (image de droite) et les mêmes étudiantes ont négocié entre elles les qualités d'espace public (Anaïs Lacroix, Hannah Turcq, Sarah Marullaz, Manon Saint-Maurice et Chloé Masse – Atelier Grosselin).



Ci-dessus : Consolidation des visions publiques et collectives du projet, dans et entre les bâtiments (version améliorée du projet de Sarah Marullaz – Atelier Grosselin -, sur demande des représentants des coopératives et de l'État).

Les enjeux qui se dégagent de cet urbanisme négocié sont multiples et méritent d'être approfondis à l'avenir :

- confronter et sensibiliser les étudiants à l'actualité des coopératives d'habitation et d'habitants et à la participation, en allant chercher des interactions hors de l'institution académique ;

- organiser des échanges et des critiques architecturales avec des coopérateurs non professionnels mais préoccupés par les questions de l'habiter, qui font émerger des idées nouvelles, sortant de la routine ;
- sensibiliser l'administration à des méthodes dynamiques et innovantes, susceptibles de faire évoluer dans un moyen ou long terme les relations entre les acteurs concernés par les coopératives et les pratiques administratives (dérogations partielles aux plans directeurs de quartier ou à la loi sur les constructions et les installations diverses, LCI, basés sur un consensus de la part des riverains et acteurs immobiliers concernés) ;
- produire de nouveaux outils académiques et administratifs sur le moyen ou long terme ;
- enrichir une culture du projet urbain et stimuler l'innovation architecturale et urbaine dans les coopératives romandes à travers des traductions académiques et professionnelles concrètes.

Ces trois expériences académiques « hors les murs » nous encouragent à poursuivre des ateliers master de ce type, car elles peuvent sensiblement contribuer à la consolidation de nouvelles pratiques du projet architectural et urbain et inspirer des pratiques administratives comme des évolutions sociétales. En d'autres termes, elles permettent d'envisager :

- un urbanisme participatif et négocié ;
- un décloisonnement de certaines zones d'affectation ;
- une évolution de la fonction première de l'habitat ;
- une évolution du rôle des coopératives.

En guise de bilan intermédiaire, nous sommes convaincus que les approches et méthodes testées dans ces ateliers exploratoires ouvrent des perspectives de travail capables d'apporter de réels avantages et qualités dans la conception et la mise en œuvre de nos quartiers de demain ; elles devraient encore être consolidées et remises à l'épreuve lors de prochaines collaborations. Dans ce contexte, l'habitant peut être considéré comme un acteur autant qu'un client du processus de conception de la ville

Interreg V DEVCOOP
Les coopératives d'habitat : une démarche transfrontalière

Coordinateurs Jean-François Joye, Laurent Matthey

Éditeurs **Institut de gouvernance de l'environnement et
développement territorial (IGEDT)**
Université de Genève
Boulevard Carl-Vogt 66
1205 Genève, Suisse

Centre de recherche en droit Antoine Favre (Centre Favre)
Université Savoie Mont Blanc
Domaine universitaire Jacob-Bellecombette
20 route de la Cascade
73011 Chambéry Cedex, France

Design matière grise, Lausanne, Suisse

Photolitho Datatype, Roger Emmenegger, Lausanne, Suisse

Correction Adeline Vanoverbeke

Impression media f sa, Fribourg, Suisse

© IGEDT & Centre Favre, mars 2021

devcoop.net

Bénéficie d'un soutien du programme européen de coopération transfrontalière
Interreg V France – Suisse 2014-2022.

Interreg
France - Suisse



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra



haute savoie
le Département

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

01 Ain
ca.u.e

74 Haute-Savoie
ca.u.e

GENEVOIS
FRANÇAIS Pôle métropolitain

 UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

hepia
Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

hets
Haute école de travail social
Genève

 UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

 **EPF** HAUTE-SAVOIE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

FPLC Fondation pour la promotion
du logement bon marché
et de l'habitat coopératif

 **G**
Groupement des coopératives
d'habitation genevoises

urbanité(s)

 **dj**
dejongarchitectes

DEVCOOP (« Développer les coopératives d'habitat dans le Grand Genève. Une réponse à la crise du logement ») est une recherche-action portée par le Centre de recherche en droit Antoine Favre de l'Université Savoie Mont Blanc et l'Institut de gouvernance de l'environnement et développement territorial de l'Université de Genève dans le cadre du programme Interreg V France-Suisse. S'attachant à impulser une dynamique transfrontalière, à la fois académique et opérationnelle, propre à contribuer à l'essor d'une nouvelle filière de logement, le projet a servi de plateforme de capitalisation des expériences franco-suisse, d'apprentissage mutuel à partir des instruments d'aménagement du territoire et du logement dont dispose chacun de ces deux pays. Il en est résulté une série d'enquêtes, d'ateliers, d'appels à idées, de réalisations opérationnelles, mais aussi d'expositions et de films dont ce rapport final rend compte.